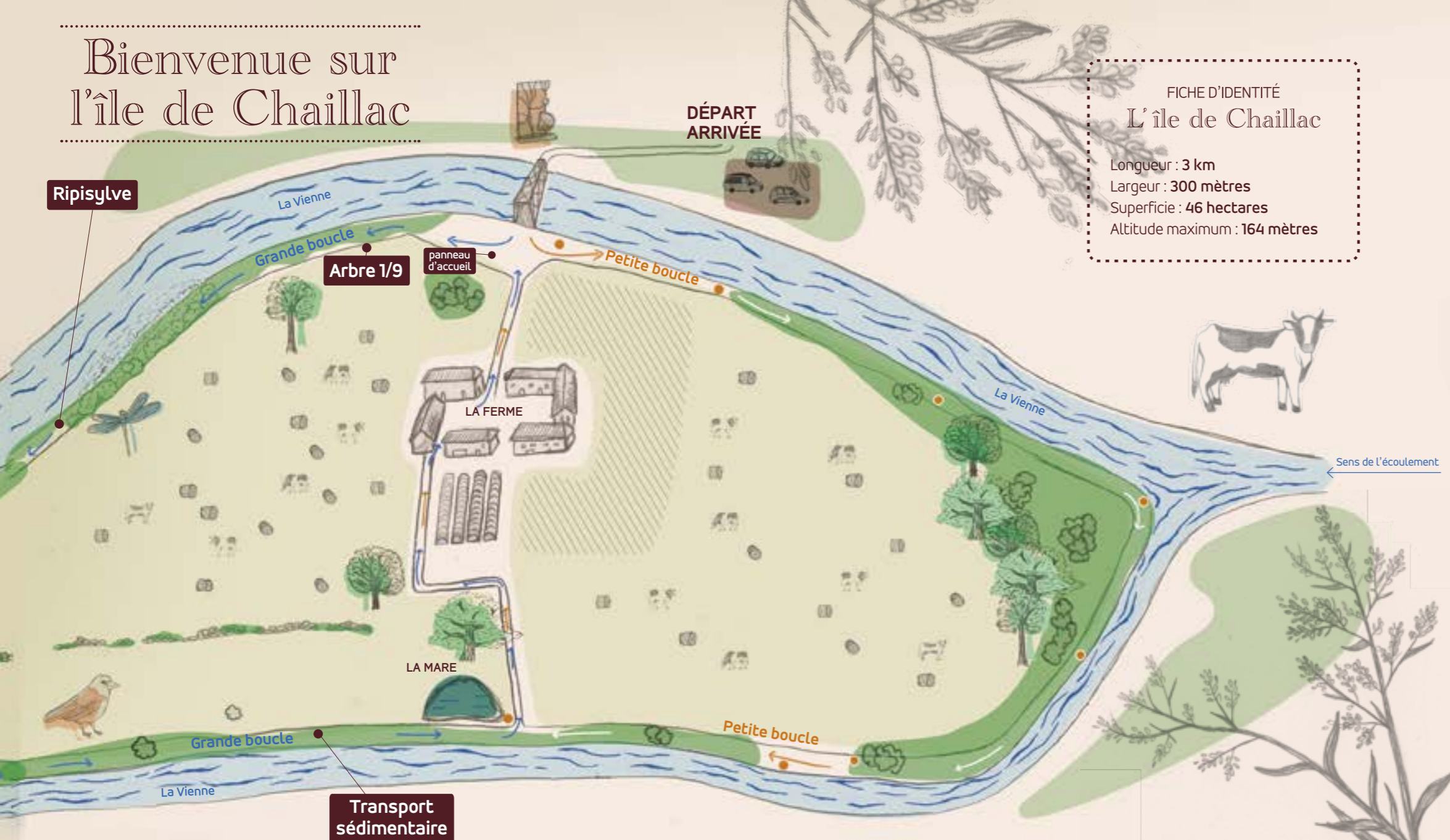


Bienvenue sur l'île de Chaillac



FICHE D'IDENTITÉ
L'île de Chaillac
Longueur : 3 km
Largeur : 300 mètres
Superficie : 46 hectares
Altitude maximum : 164 mètres

L'île de Chaillac possède un fort potentiel naturel ainsi qu'un important patrimoine bâti.

La communauté de communes «Porte Océane du Limousin» et le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne ont entrepris une série d'actions afin de mettre en valeur ces patrimoines.

En 2014 est créé le petit sentier d'interprétation, long de 1,7 km. Il se compose de 10 stations ludiques et pédagogiques qui accompagnent le visiteur tout le long de sa promenade.

En 2019 est créé le grand sentier d'interprétation, long de 5 km. Il se compose de 10 stations qui permettent aux visiteurs de découvrir la richesse naturelle de l'île, son biotope et les dangers qui le menace.

L'île de Chaillac n'a pas fini de vivre et de faire fantasmer l'imaginaire de ses visiteurs, respirez, baladez-vous et profitez de ce cadre de verdure où la tranquillité de l'insularité vous laisse à penser !

A déplier par ici, merci.

ÎLE DE CHAILLAC
Histoires naturelles

FICHE D'IDENTITÉ
Grande boucle
Longueur : 5 km
Durée : 2 h
Particularité : 5 kilomètres de nature préservée, de découverte, de quiétude. Laissez-vous surprendre par la richesse naturelle de l'île, sa faune et sa flore remarquables en prenant le temps de buller au bord de l'eau.

FICHE D'IDENTITÉ
Petite boucle
Longueur : 1,7 km
Durée : 45 minutes
Particularité : Une balade idéale pour tous, adaptée aux enfants. Sur le chemin ombragé, des installations et panneaux explicatifs animent la visite et incitent les visiteurs à découvrir la flore et la faune de l'île.



Retrouvez l'accompagnement sonore de la balade sur ile-de-chaillac.fr ou en flashant le QR code.

Bienvenue sur l'île de Chaillac

Formation de l'île

L'île de Chaillac s'est formée progressivement par les dépôts d'alluvions autour d'un gros amas rocheux, c'est la plus importante de toutes les îles de la Vienne. Elle avoisine les 3 km de long pour 300 mètres de large soit une superficie d'environ 46 hectares. Elle culmine à son plus haut point à 164 m.

Elle est la seule île de la région à être régulièrement habitée. Le paysage et l'histoire de l'île sont marqués par les activités liées à l'eau et à l'agriculture.

Un peu d'archéologie

Des prospections pédestres ont permis la découverte de silex taillés attestant du passage de groupes humains lors du néolithique, il y a plus de 7000 ans.

Un sondage archéologique à l'ouest a révélé l'existence d'un dallage de pierre sous la bande de terre surélevée qui barre l'île de part en part. Ce dallage n'est plus visible actuellement.

Une vocation agricole et industrielle

L'île a eu de multiples propriétaires qui y ont toujours maintenu des activités agricoles : élevage bovin, maraîchage, plantation de sapins.

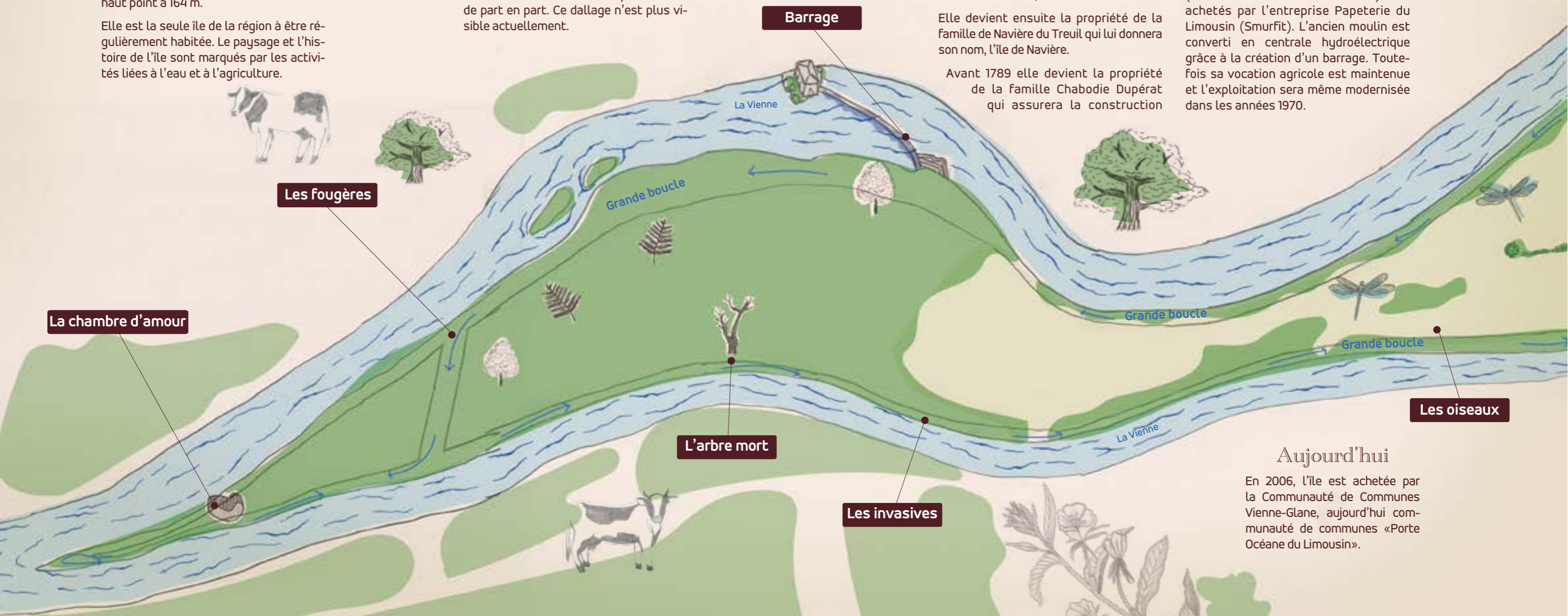
Au XVII^e siècle, les registres du cadastre indiquent qu'elle appartient à Pierre Aimable Moulinier, Sieur de l'Isle.

Elle devient ensuite la propriété de la famille de Navière du Treuil qui lui donnera son nom, l'île de Navière.

Avant 1789 elle devient la propriété de la famille Chabodie Dupérat qui assurera la construction

d'un mur de défense contre les inondations. Le 20 décembre 1946 décède l'ultime descendante de la famille Dupérat, inhumée dans la chapelle familiale située sur la pointe en amont de l'île.

En 1954, l'île et le moulin de La Roche (situé face à l'île sur la rive nord) sont achetés par l'entreprise Papeterie du Limousin (Smurfit). L'ancien moulin est converti en centrale hydroélectrique grâce à la création d'un barrage. Toutefois sa vocation agricole est maintenue et l'exploitation sera même modernisée dans les années 1970.



Aujourd'hui

En 2006, l'île est achetée par la Communauté de Communes Vienne-Glâne, aujourd'hui communauté de communes «Porte Océane du Limousin».